

Le talent des entrepreneurs des Yvelines récompensé



Brueil-en-Vexin. À la tête de la société Les Ruchers d'Alexandre.fr, l'apiculteur Alexandre Valgrès a été distingué en tant que jeune entrepreneur, à l'échelle de la région. **LP/Virginie Wéber**



Deux d'entre eux ont remporté un concours régional organisé par le BGE, un réseau d'appui aux entrepreneurs. La dernière ligne droite, c'est le 23 octobre, à Paris.

« Petit, je n'aurais jamais pensé élever des abeilles en Ile-de-France », confie Alexandre Valgrès, 33 ans, créateur de la société [Les Ruchers d'Alexandre.fr](https://www.lesruchersdalexandre.fr). Cet habitant de Brueil-en-Vexin est récemment ressorti lauréat du concours régional « Talents de la création d'entreprise », dans la catégorie jeune pousse. Ce concours est organisé depuis dix-neuf ans par le BGE, un réseau d'appui aux entrepreneurs.

Sur le podium aussi, Marc Sémoulin, implanté aux Mureaux, qui concourait dans la catégorie « Talents des cités » (voir encadré). Lundi 23 octobre, ces deux créateurs d'entreprise, qui ont bénéficié de l'accompagnement du BGE Yvelines, devront à nouveau s'armer d'arguments pour convaincre le jury de la finale nationale, organisée dans les locaux du ministère de l'Economie et des Finances, à Bercy (Paris XII^e).

Une licence professionnelle de commerce en poche, Alexandre Valgrès a travaillé pendant cinq ans en tant que technico-commercial chez un grossiste de fleurs et plantes. À la suite d'un licenciement, il a souhaité se « reconnecter avec l'environnement » tout en gagnant en indépendance. « Je travaillais dans un bureau sans fenêtre en faisant quelque chose d'abstrait. J'avais besoin de produire de la matière », raconte le jeune apiculteur. Son parcours professionnel va ainsi prendre un tournant radical.

« Le concept de l'entreprise est né un peu malgré moi », précise-t-il. Contacté par un golf des Yvelines souhaitant installer des ruches sur son espace de loisirs, Alexandre va peu à peu développer des services de location et d'entretien des ruches, pour les entreprises et les particuliers, en complément d'une production de miel. Il y a deux ans, il se lance avec dix ruches. Aujourd'hui, l'entrepreneur est à la tête de 170 colonies, dont trente-six sont installées sur les toits de plusieurs hypermarchés Carrefour dans les Yvelines, comme à Chambourcy, et dans le Val-d'Oise, mais aussi sur les bâtiments du conseil départemental des Yvelines et ou de grandes entreprises comme Ariane Group, aux Mureaux.

Quelles sont les étapes de la création d'entreprise ? Pour quel statut opter ? Les aides, l'accompagnement, la formation ? Le réseau BGE Yvelines anime régulièrement des Matinées de la création d'entreprises gratuites, avec ses consultants professionnels. La prochaine se tiendra à Sartrouville, le lundi 23 octobre. Inscriptions obligatoires (nombre de places limité) au 01.30.91.32.32. Contact : www.bge78.fr